

Débat Transition Energétique : une première contribution de la part du CESER Centre

Cette contribution, rapide compte tenu des délais, porte sur les 3 points suivants:

- Le débat sur l'efficacité énergétique
- Le débat sur le mix énergétique
- L'organisation du débat régional.

Cette contribution a été réalisée à l'occasion de la réunion du Comité d'Orientation de la Politique Energétique et Climatique de la Région Centre (COPEC) du 11 mars 2013.

Le débat sur l'efficacité énergétique

En introduction du débat régional, il pourrait être intéressant de faire intervenir un des rapporteurs du CESE pour présenter le rapport du CESE sur l'efficacité énergétique. Ce document est disponible sur le site www.lecese.fr et pourrait être remis aux participants du débat notamment si cette intervention s'avère difficile à organiser.

Comme cela a été rapidement évoqué lors de la première Conférence Régionale du Débat sur la Transition Énergétique, il est important de séparer la notion de sobriété de celle de l'efficacité énergétique. En effet, chacun doit bien comprendre que l'énergie n'est pas une finalité en soi et qu'elle n'est qu'au service de finalités plus fondamentales que sont les projets sociaux ou économiques d'une société. Distinguer ces deux notions sobriété-efficacité permet de remettre dans le bon ordre les facteurs qui conditionnent nos consommations énergétiques. La question de la sobriété renvoie à des questions de choix de société et de modèles de développement. Même si certains choix de sobriété peuvent sembler pertinents pour des raisons écologiques ou des questions de bon sens, ils pourraient mettre notre pays dans des situations sociales et économiques non-soutenables si la France est le seul pays à s'engager dans cette voie. Il faut bien sûr évoquer ces questions de sobriété mais les séparer de celles de l'efficacité énergétique qui peuvent plus facilement générer un consensus et mettre tous les acteurs en mouvement sur la voie de la transition énergétique.

Il est important de ne pas refaire le débat du SRCAE mais c'est l'occasion de rappeler les acquis de ce SRCAE. Le débat régional doit surtout porter sur les conditions de succès et les contributions des régions pour nourrir la politique nationale.

À ce titre, quelques idées clés sont à aborder ou à approfondir:

- Comment rendre cohérents les discours des différents acteurs de la chaîne de l'énergie ainsi que les politiques sectorielles ayant un impact sur nos modes de consommation d'énergie. Cela commence depuis le prescripteur, jusqu'au citoyen en passant par l'architecte, l'urbaniste, l'industriel, l'agriculteur ou

encore le fabricant de matériaux ou de matériels et l'artisan. Il est important que chacun comprenne son rôle sur cette chaîne qui doit être abordée de façon globale que ce soit en terme de formation, d'effort d'innovation ou encore des modalités réglementaires et administratives.

- Une des difficultés constatées à l'issue du Grenelle a été la faible mobilisation des propriétaires du parc logement ancien qui est pourtant le véritable enjeu de ce secteur. Les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) qui sont censés être l'outil de prise de conscience n'ont pas atteint leur objectif. Une des raisons est que les résultats chiffrés de ces DPE ne sont pas représentatifs de la facture énergétique réelle du logement. Ainsi, sans remettre en cause les calculs en kg CO₂ et en énergie primaire, il serait intéressant d'y rajouter un indicateur de coût en €, ce qui facilitera la prise de conscience et les calculs de retour d'investissement.
- Dans le même objectif, il faut accélérer la mise en œuvre des compteurs communicants facilitant l'accès en temps réel des données de consommation. Ces compteurs ne sont qu'un des maillons indispensables pour rendre acteurs les consommateurs et ils doivent être complétés par des équipements domestiques communicants. Les technologies existent mais se pose la question du partage de l'effort financier à consentir pour accéder à ce nouveau mode de consommation plus performant mais surtout plus responsabilisant.
- Il y a aujourd'hui suffisamment d'outils financiers ou réglementaires pour mettre à niveau le parc logement neuf, les logements sociaux ou encore le parc logement des propriétaires habitants. Par contre, il n'y a que peu de leviers concernant le parc locatif privé ancien. Le programme "Habiter mieux" doit évoluer dans ce sens.
- Certains outils comme les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ont montré leurs limites surtout lorsqu'ils sont utilisés à des fins de spéculation sur des marchés de certificats. Le nouveau dispositif doit revenir à sa finalité première et être plus performant en terme de coûts de gestion.
- Avoir une politique globale de la précarité en replaçant la question de la précarité énergétique dans la question plus large de la précarité sociale. Cette mise en perspective permettra de se doter d'une politique plus efficace grâce à une détection au plus tôt des situations de détresse sociale et plus pérenne grâce à la mise en œuvre de différents leviers complémentaires comme l'isolation des logements, les équipements domestiques, la formation et la saine gestion des ressources financières d'un foyer.
- Bien que cela soit économiquement compliqué et politiquement risqué, il faut aborder en profondeur la question des transports. Pour le fret, cela passe par une cohérence au niveau communautaire et pour le transport des personnes, cela passe par une intermodalité plus accessible et plus efficace.
- Il faut continuer de soutenir la politique d'innovation dans les secteurs industriels contributifs à la performance énergétique, grâce notamment aux Pôles de Compétitivité. Le secteur industriel est d'un côté, créateur de brevets et donc de richesses pour notre pays et de l'autre, utilisateur de ces avancées technologiques. Il faut donc améliorer le fonctionnement de cette filière de

l'efficacité énergétique pour faciliter l'accès aux marchés de ces nouveaux produits ou services.

Le débat sur le mix énergétique

Il est important de ne pas vouloir faire le débat national à la place du national ni refaire le débat du SRCAE. Par contre, c'est l'occasion de présenter la donne nationale à des fins pédagogiques et de rappeler les acquis du SRCAE et notamment son volet énergies renouvelables. Il faudra analyser en détail et en toute transparence la répartition des coûts entre les industriels investisseurs, les clients consommateurs et les citoyens contribuables.

Dans ce domaine du mix énergétique, il est particulièrement important d'éviter l'effet réverbère qui nous fait regarder uniquement là où il fait clair. Cet effet pourrait nous amener à trop étudier la seule question de l'électricité pour laquelle nous disposons de chroniques de données cohérentes dans le temps et dans l'espace. En abordant la question globale des modes de production et de consommation toutes énergies confondues, il apparaît clairement que les besoins énergétiques peuvent faire l'objet de report modal entre les différents types d'énergies. Par exemple dans le domaine du transport de fret, il est souhaitable de privilégier le mode ferroviaire et donc électrique pour diminuer le transport routier et donc fossile. Cette vision globale des besoins toutes énergies confondues permettra une véritable optimisation à la condition d'interconnecter les réseaux qu'ils soient de gaz, de chaleur ou d'électricité. C'est indispensable pour utiliser au mieux leurs complémentarités dans les modes de production, d'usage final ou de stockage intermédiaire. Cela nécessite le développement des technologies "smart grids" pour lesquelles la France était précurseur il y a 40 ans et doit le rester malgré le retard constaté actuellement.

Outre cette place des réseaux, le débat régional doit aborder les nombreuses questions essentielles qui n'ont pas encore été suffisamment traitées. Il en est ainsi de:

- La ressource foncière des énergies primaires telles que la biomasse ou l'emprise foncière nécessaire aux implantations des nouveaux moyens de production. Le débat et les recours administratifs sur le Schéma Régional Éolien (SRE) montrent combien cette question foncière sera de plus en plus délicate.
- Le mécanisme de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) et le financement des obligations d'achat. Le dispositif a atteint ses limites comme le démontre la dette de l'État de plus de 4 milliards d'€ vis-à-vis des opérateurs obligés. Une rénovation du système passe par un élargissement de l'assiette sur l'ensemble des consommateurs d'énergie, par un respect des engagements financiers en faisant évoluer la CSPE au rythme de ses coûts et par la mise en place d'un double mécanisme: une logique de prix de rachat pour les filières dont on connaît les coûts et donc les niveaux de rentabilité et une logique de volumes d'achats obligés pour les technologies qui ne sont pas suffisamment matures. Ce dernier dispositif permettrait d'éviter ce qui s'est

produit pour le photovoltaïque et ainsi de donner une réelle visibilité aux investisseurs tout en maîtrisant les coûts pour la collectivité.

- La contribution de chaque mode de production d'électricité aux "services système" doit être plus étudiée pour vérifier la robustesse technique et économique du mix énergétique. Les services système consistent à garantir en tout point du territoire un équilibre entre production et consommation ainsi qu'un niveau de tension correct. Actuellement, seules les sources classiques de production d'électricité y contribuent mais, comme le montre la récente décision de l'Espagne, les énergies intermittentes ne pourront plus en être exonérées du fait de l'importance de leur place sur le réseau électrique.
- L'analyse de la répartition des emplois sur la chaîne d'activités selon chaque mode de production d'énergie et depuis la R&D jusqu'à la déconstruction mais cela devrait faire l'objet d'une thématique à part entière.
- Ne pas oublier le coût carbone des décisions qui seront prises car il faudra tenir l'engagement du facteur 4 qui a été une véritable avancée du Grenelle. À ce titre, 2 évolutions majeures sont à étudier. Tout d'abord, certains outils comme les Quotas d'Affectation de CO2 ont montré leurs limites surtout lorsqu'ils sont utilisés à des fins de spéculation sur des marchés de certificats. Le nouveau dispositif doit revenir à sa finalité première et ne plus être utilisé comme un droit à polluer qu'il suffit d'acheter. Par ailleurs, la réglementation thermique des bâtiments doit corriger l'effet pervers de la RT 2012 qui mécaniquement conduit aujourd'hui à équiper le parc de logements neufs avec des énergies fossiles (principalement le gaz) qui sont favorisées par le calcul en énergie primaire et qui ne sont pas sanctionnées par leur impact carbone.

Il est important de comprendre qu'en matière d'énergie les investissements ont un cycle de vie de l'ordre du siècle. Se pose ainsi la question des temps des décisions. Ne pas décider maintenant du futur mix énergétique de 2050 peut coûter cher dans l'avenir. Mais décider d'arrêter prématurément des outils industriels qui rendent aujourd'hui un service irréprochable serait un luxe de pays riche que la France ne peut pas se permettre compte tenu de la situation économique. Ce serait de plus peu vertueux et constituerait un contre-message vis-à-vis de nos concitoyens qu'il faut mobiliser sur une saine gestion de leur patrimoine.

Le CESER Centre pourrait présenter sa méthode de construction des scénarios possibles pour la Région et son activité électronucléaire. L'objectif de cette étude, et donc de cette présentation, n'est pas de faire des choix mais de montrer comment les politiques nationales en matière énergétique ou de développement économique se croisent avec les ambitions et contributions que peut avoir une région.

L'organisation du débat sur la transition énergétique

Il faut rappeler que la Conférence Régionale pour le Débat sur la Transition Énergétique est constituée de différents collèges dont celui des organisateurs. Il serait utile que ce collège des organisateurs se réunisse pour préparer, organiser et

piloter ces DTE. Cela peut conduire ce collègue à saisir le COPEC pour apporter son expertise sur des questions utiles aux débats.

Les créneaux proposés (18h-21h) sont incompatibles avec l'ambition de faire des débats publics. C'est l'enseignement des ateliers du SRCAE qui ont montré le temps qui était nécessaire à l'appropriation, à la pédagogie, à l'émergence des propositions, le travail sur les contradictions et la formulation de conclusions. Néanmoins, il nous semble important de susciter une participation large à ces débats en utilisant les relais des membres de la Conférence Régionale. Ainsi, la participation pourrait être étendue aux mandants des membres du CESER comme ceux des autres membres de la CRDTE.

En préalable des débats thématiques, il pourrait être utile de présenter la démarche prospective suivie par l'ADEME. Celle-ci a l'avantage d'explorer l'ensemble des thèmes en distinguant 2 temps, l'un étant technologiquement accessible et l'autre étant, à plus long terme, plus ambitieux et plus incertain. L'important de cette présentation est de permettre d'avoir un référentiel commun en terme de méthode sans donner trop d'importance aux résultats chiffrés des ambitions car cela sera justement l'objet des débats. Ces débats devront permettre à chacun de bien comprendre que l'énergie n'est pas une finalité en soi et qu'elle n'est qu'au service de finalités plus fondamentales que sont les projets sociaux ou économiques d'une société. Il en est ainsi des ressources énergétiques qui doivent être suffisantes pour ne pas brider le développement économique source d'emplois ni le report modal entre les énergies si l'intérêt écologique le nécessite.

Les organisateurs devront veiller à ne pas oublier les sujets trop souvent orphelins tels que la biodiversité, les transports ou encore la précarité.

Par ailleurs, les organisateurs devront rappeler les valeurs de solidarité territoriale. En effet, le grand défi et le seul intérêt de ce débat est de trouver la bonne articulation entre:

- Une décentralisation certes responsabilisante mais pouvant générer des comportements protectionnistes et isolationnistes
- Une supervision nationale trop prégnante historiquement mais indispensable au bon équilibre des territoires et la complémentarité de leurs atouts.